

RÈGLEMENT PRIX ÉTUDIANT.ES

Organisé depuis 32 ans par l'École Estienne, depuis 13 ans en partenariat avec la BnF, et nouvellement avec l'association Dessinez Créez Liberté (DCL), le Trophée Presse Citron /BnF, catégorie Étudiants, est ouvert à tous les étudiant.es inscrit.es dans une formation d'enseignement supérieur francophone. Le Trophée et le Coup de cœur sont décernés par un jury composé de dessinateurs professionnels. Les prix seront remis aux lauréats le jeudi 27 mars 2025.

ARTICLE 1

Le 32°Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Étudiants, est ouvert à toute personne physique étudiante, inscrite pour l'année 2024-2025 dans une formation d'enseignement supérieur francophone (Arts plastiques, Design, Arts appliqués, Arts numériques ou toute autre filière).

ARTICLE 2

Les dessins de presse présentés devront relater un fait survenu entre avril 2024 et mars 2025.

ARTICLE 3

Les dessins doivent parvenir à l'École Estienne au plus tard le 15 mars 2025. Voici les possibilités d'envoi :

Par mail: à etudiants.pressecitron@gmail.com
Par formulaire sur le site web: www.pressecitron.org
onglet « Participer au concours » - « Concours Étudiants » Remplir le formulaire en respectant les modalités de format
et de contact.

Par voie postale: cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante: École Estienne Trophée Presse Citron/BnF Catégorie Étudiants18 bd Auguste-Blanqui 75013 Paris

En main propre: École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h-18h).

ARTICLE 4

Tout dessin doit présenter les caractéristiques suivantes : Par voie numérique: format A5, PDF, 300dpi, une image par fichier, nommé «nom-prénom-numéro du dessin». Par la poste ou en main propre: format A5, pas de carton plume. Impératif au dos : nom, prénom, établissement scolaire, classe, adresse mail, numéro de téléphone, numéro du dessin (s'il y en a plusieurs).

ARTICLE 5

Les deux lauréats étudiants seront désignés par un jury de professionnels. Les résultats seront proclamés lors de la soirée de remise des Trophées Presse Citron /BnF. Ils seront annoncés sur le site **www.pressecitron.org** ainsi que sur le compte Instagram Trophée Presse Citron /BnF.

ARTICLE 6

Les deux lauréats étudiants recevront chacun un trophée, un chèque de 800€ attribué par la BnF, ainsi que de nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 7

Le candidat autorise, le cas échéant, la BnF, l'École Estienne et l'association DCL à représenter et à reproduire sa contribution par tous procédés, à titre gracieux et non exclusif et à des fins non commerciales, dans le cadre du Trophée Presse Citron/BnF et de sa communication au public.

ARTICLE 8

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, l'association DCL et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 8 du présent règlement.

La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Toute candidature qui ne satisfera pas aux conditions d'envoi ou de format précitées ne sera pas prise en compte.

Contact Lodi, Luce et Pako rp.pressecitron@gmail.com www.pressecitron.org BnF Bibliothèque nationale de France www.bnf.fr École Estienne École supérieure des Arts et Industries graphiques www.ecole-estienne.paris Association DCL
Dessinez Créez Liberté
www.dessinezcreezliberté.com